



Nés (es) en 2015 – 2016
Eveil de l'enfant

Chers Parents,

Vous venez d'inscrire (ou de réinscrire) votre enfant à « La Gym de Thise » (affiliée à la F.S.C.F). Nous vous remercions de votre confiance et vous demandons de lire (ou relire) très attentivement ce courrier.

L'inscription de votre enfant deviendra effective lorsque son dossier sera complet. Aussi nous vous laissons jusqu'au **15 Octobre 2019** pour régulariser son inscription.

Nous vous signalons que passé ce délai, le Club ne sera plus en mesure d'accepter votre enfant.

HORAIRES

L'entraînement des Pitchounets a lieu le

**Mercredi de 9h30 à 10h15 (petits) et de 10h15 à 11h00 (grands)
ou si le groupe est inférieur à 20 enfants, les horaires seront de 9h30 à 10h45**

Les parents doivent amener leur enfant jusqu'au vestiaire où ils le mettent en tenue.

Pour une bonne adaptation des enfants, nous demandons aux parents de ne pas rester pendant le cours d'éveil (mis à part les deux premières séances).

DOSSIER ADMINISTRATIF

- **Fiche administrative**

Merci de compléter entièrement cette fiche. Ne pas oublier de signer le paragraphe d'assurance ainsi que la partie renseignements médicaux.

Pour une meilleure transmission des informations et pour réduire les photocopies dans un souci d'écologie, nous vous demandons de nous transmettre votre adresse e mail . Celle-ci ne sera pas visible des autres.

- **Certificat médical**

Un certificat médical doit être fourni et est **obligatoire dès le premier entraînement.**

Photo d'identité

Deux photos d'identité format 2,5 par 3 cm (fiche administrative et licence).

- **Cotisation (licence, assurance)**

145€ (120€ pour les pitchounets et les mini-poussines)

225€ pour deux inscriptions

280€ pour trois inscriptions

335€ pour quatre inscriptions

La « Gym de Thise » étant affiliée à l'ANCV vous pouvez utiliser vos chèques-vacances pour régler la cotisation du club. Mais nous ne prenons pas les coupons ANCV.

Vous avez la possibilité de payer la cotisation de façon échelonnée. (3 chèques maximum à donner avant le 9 octobre 2019 le dernier sera encaissé au plus tard le 12 décembre 2019)

Si vous le désirez nous pouvons-vous fournir une attestation d'inscription pour votre comité d'entreprise.

TENUE VESTIMENTAIRE

Un cycliste, caleçon ou collant (noir de préférence)

Un tee-shirt (prévoir un sweat en hiver)

Une paire de ballerines (à semelles blanches)

AUTORISATION DE SORTIE

Si les parents ne peuvent venir chercher eux mêmes leur enfant, une autorisation écrite devra être faite, seule une personne majeure étant autorisée à reprendre l'enfant.

ASSURANCE

Le club est assuré uniquement par un contrat de responsabilité civile.

Est donc l'assuré par le club :

- tout adhérent se blessant au cours de son entraînement ou alors d'une compétition.

N'est pas assuré par le club :

- tout adhérent qui, pendant un entraînement, porte préjudice (blessure, lunettes cassées, vêtement détérioré...) à un autre adhérent. (c'est votre propre assurance « responsabilité civile » qui entre en jeu).

- tout adhérent qui se blesse tout seul, pendant le trajet aller ou retour de son domicile au gymnase (c'est une assurance de type « individuelle accidents » qui prendra en charge ce type de sinistre).

Les assurances scolaires, option « extra-scolaire » couvrent cet accident ainsi que certaine option de contrat « responsabilité civile »

Nous restons à votre entière disposition pour tout autre renseignement et nous vous adressons nos sportives salutations.

LES PITCHOUNETS

Nés(es) en 2015 – 2016

**Horaire d'entraînement : Mercredi de 9h30 à 10h15 (petits) et de 10h15 à 11h00 (grands)
ou si le groupe est inférieur à 20 enfants, les horaires seront de 9h30 à 10h45**

Coordonnées de la responsable de section

Raymonde MARCHE

Rue du Paret

25220 THISE

Tel domicile 03.81.61.03.22

Tel gymnase 03.81.61.07.82

Tel portable du club 06.10.55.53.34

Coupon à conserver